

1^{er} APPEL À PROJETS pour financer des INITIATIVES PÉDAGOGIQUES

- printemps 2016 -

Document de cadrage

CET APPEL COMBINE ET ÉTEND À TOUTE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES :

- L'APPEL PÉDAGOGIQUE (EX-UJF)
- L'APPEL PÉDAGOGIE NUMÉRIQUE (EX-UPMF)
- L'APPEL À PROJETS DU SUP (EX-STENDHAL)
- L'APPEL « PROMISING » (EX-UPMF et EX-STENDHAL)

Les SUP et cellules TICE fusionnent actuellement en un Service Pédagogie & Numérique à l'échelle de l'UGA, service qui sera pleinement opérationnel à la rentrée 2016. Pour cette année universitaire de transition, les appels à projets pédagogiques se reconfigurent également :

- dans un premier temps, les appels à projets pédagogiques se combinent et s'étendent à toute l'UGA, donnant lieu à un appel commun : « **l'appel à initiatives pédagogiques** ». Ce dernier est destiné aux enseignants et équipes enseignantes désirant faire évoluer leurs pratiques pédagogiques et améliorer la qualité d'apprentissage de leurs étudiants, au niveau d'un cours ou d'une UE. Ces « initiatives pédagogiques » seront à déployer dans le courant de l'année 2016-2017 pour l'appel lancé au printemps 2016.
- dans un second temps (fin 2016), un « **appel à transformations pédagogiques** » complétera ce premier volet avec comme objectif de soutenir des projets pédagogiques d'ampleur, à l'échelle d'une année, d'une formation, d'une composante, en inter-composantes ou au niveau de la COMUE.

Première étape de ce dispositif global et ambitieux, le **fonds de soutien « initiatives pédagogiques »** a pour objectifs de favoriser l'émergence d'expériences pédagogiques innovantes, de valoriser la place de la pédagogie et l'utilisation pertinente du numérique dans l'enseignement universitaire, et de soutenir les initiatives qui privilégient une démarche active des étudiants pour susciter leur motivation et favoriser leurs apprentissages.

L'appel à projets « **initiatives pédagogiques** », objet du présent document de cadrage, est lancé au printemps 2016 auprès de l'ensemble des personnels enseignants de l'UGA pour financer des projets qui se dérouleront au cours de l'année universitaire 2016-2017. Les dossiers sont à retourner **au plus tard le mardi 24 mai 2016** à 12h, par voie électronique à l'alias :

appel-initiatives-pedagogiques@univ-grenoble-alpes.fr

Actions éligibles

Les projets éligibles concernent des initiatives pédagogiques innovantes, privilégiant une démarche active des étudiants pour susciter leur motivation et améliorer leurs apprentissages, et s'appuyant éventuellement sur une utilisation pertinente du numérique. Ces projets doivent porter sur des modules ou des dispositifs intégrés dans les maquettes de formation des composantes de l'UGA (niveaux L, M ou D) ou ayant vocation à l'être. Enfin, ils sont portés par une équipe pédagogique qui, dans la mesure du possible, ne peut se réduire à une seule personne.

Exemple d'initiatives éligibles (liste non exhaustive) :

- *mise en place d'une pédagogie active : approche basée sur la résolution de situations-problèmes en groupes, serious games, classe inversée, télécollaboration, interactions organisées de façon pertinente...*
- *développement d'un dispositif d'accompagnement efficace pour les étudiants en stage pour stimuler échanges avec leurs enseignants et leur tuteurs*
- *évolutions visant à développer l'autonomie, l'esprit critique et/ou la motivation des étudiants*
- *mise en place d'activités en ligne pour compléter (avant et/ou après) un cours en présentiel*
- *développement de modules hybrides appuyés sur une pédagogie active*
- *élaboration de modalités d'évaluation formatives : utilisant les boitiers de vote, par les pairs, basées sur un portfolio...*
- *prise en compte et adaptation à tous types de publics spécifiques*

Ce fonds de soutien vise à offrir une pépinière d'initiatives pédagogiques, mais n'a pas vocation à assurer leur fonctionnement pérenne. Au delà de leur mise en place, les initiatives soutenues devront trouver un moyen de financement autonome dans le cadre de leur composante.

Moyens financés

Les moyens financés peuvent revêtir différentes formes :

- **Heures d'innovations pédagogiques « crédits temps pédagogiques » :**
 - un estimatif précis devra se baser sur l'équivalence 1 heTD <-> 4 h de travail réelles (incluant préparation, réunions, tests, évaluations, ...)
 - l'estimatif sera validé par le jury
 - les heures seront versées après le bilan et un éventuel ajustement justifié
- **Fonctionnement / petit matériel :**
 - ex. : tableaux/mobilier pour une salle de travail en groupes
 - seul le matériel neuf sera financé (pas de remboursement de matériel déjà existant)
 - le prix unitaire ne pourra en aucun cas dépasser 800 €
 - un devis / une estimation devra étayer la demande et justifier le montant demandé
- **Prestation de service / vacations :**
 - ex. : prestation pour une production multimédia, vacations pour un travail de saisie...
 - un devis / une estimation devra étayer la demande et justifier le montant demandé
- **Accompagnement pédagogique et/ou numérique :**
 - l'accompagnement peut porter sur la mise en place et/ou sur l'évaluation du projet
 - l'estimation du temps et des éventuels frais associés est à établir en lien avec vos interlocuteurs habituels des anciennes cellules d'appui SUP / TICE, ou plus généralement avec le Service Pédagogie & Numérique (contact = appel-initiatives-pedagogiques@univ-grenoble-alpes.fr)

Attention :

le financement dans le cadre du fonds d'initiatives pédagogiques est limité à 5 k€/projet. Si l'ensemble des dépenses liées au projet dépasse 5 k€, un co-financement crédible, notamment *via* la composante, devra donc être proposé.

Critères de sélection

La sélection des projets par le jury s'appuiera notamment sur les critères suivants :

- la cohérence entre les constats, les objectifs affichés et le dispositif proposé
- la valeur ajoutée par rapport à l'existant
- l'ampleur de la transformation (cours / UE, effectifs étudiants et enseignants concernés)
- la pérennité et l'extension potentielle à d'autres enseignements
- la mesure d'impact et l'évaluation prévue pour permettre un retour sur expérience
- l'éligibilité (module intégré dans les maquettes, si possible au moins 2 enseignants impliqués)
- la clarté et la robustesse du dossier
- un avis global donné par chaque rapporteur (au moins 2 rapporteurs par projet)

Constitution des dossiers

Les enseignants et les équipes souhaitant déposer un projet sont invités remplir un dossier spécifique, téléchargeable sur le site :

<http://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/organisation-de-l-uga/organigrammes-et-structures/service-de-la-pedagogie-et-du-numerique-1730.kjsp?RH=UAINTRAFR-023>.

Ce dossier se veut court et rapide à remplir, il doit fournir les renseignements suivants :

- l'identification du projet (contexte, acteurs...)
- le descriptif du projet (constats, objectifs, détails, attendus, dissémination, pérennisation)
- la planification (calendrier)
- l'évaluation proposée (indicateurs envisagés...)
- les demandes de soutiens financiers (fonctionnement, vacances, heures et soutien)

Les postulants sont invités à joindre à leur dossier tout document utile pour soutenir leur initiative : lettre de soutien de leur direction de composante, de partenaires internes ou externes à leur projet, *etc.* Par ailleurs, nous leur proposons de rencontrer leurs interlocuteurs habituels des anciennes cellules d'appui SUP / TICE, ou plus généralement le Service Pédagogie & Numérique (contact = appel-initiatives-pedagogiques@univ-grenoble-alpes.fr) avant le dépôt du dossier.

Composition du jury

Le jury est composé des membres suivants :

- le Vice-Président Formation UGA ou/et la chargée de mission « innovation pédagogique »
- six experts du site grenoblois reconnus pour leurs compétences en pédagogie universitaire
- un expert extérieur reconnu pour ses compétences en pédagogie universitaire
- une représentation étudiante

Des membres du service Pédagogie & Numérique sont présents à titre consultatif.

Modalités de sélection et calendrier :

- **début avril 2016** : lancement de l'appel à projets « initiatives pédagogiques »
- **avril – mai** : les porteurs affinent leur projet, éventuellement avec le soutien de leur cellule d'appui SUP / TICE habituelle, ou plus généralement avec le Service Pédagogie & Numérique (contact = appel-initiatives-pedagogiques@univ-grenoble-alpes.fr).
- **au plus tard mardi 24 mai 2016 à 12h** : le porteur du projet envoie le dossier finalisé par courrier électronique à l'adresse appel-initiatives-pedagogiques@univ-grenoble-alpes.fr
- **fin mai 2016** : vérification de la recevabilité des dossiers ; à ce stade, si un complément d'information est nécessaire, le porteur de projet peut être joint pour éclaircir la situation. Les dossiers sont ensuite adressés aux membres du jury.
- **mi-juin 2016** : réunion du jury et sélection des projets soutenus.
- **au plus tard fin juin 2016** : le porteur de projet et son directeur de composante sont avertis par mail.
- **année 2016-17** : mise en œuvre du projet
- **mai – juin 2017** : séminaire de bilan des projets

Engagement des candidats / Bilan des projets

Les porteurs de projets s'engagent à :

- mettre tout en œuvre pour accompagner la réalisation du projet dans les limites de ce qui a été annoncé dans le dossier ;
- préparer et présenter un bilan à la fin de la première année de mise en place pour mesurer son impact et pouvoir le comparer aux objectifs attendus. Ce bilan est une condition nécessaire au déblocage des heures attribuées au titre des « crédits temps pédagogiques ». L'objectif de ce bilan est d'établir une vue synthétique du projet en mentionnant les points positifs et négatifs et en formulant des propositions d'amélioration pour son éventuelle dissémination. Ce bilan est présenté oralement lors d'un séminaire organisé à cette fin ;
- contribuer à la valorisation potentielle du projet après sa réalisation : rédaction d'un article dans les médias de communication interne de l'UGA, présentation lors de journées de promotion (par exemple journées d'accueil des nouveaux enseignants-chercheurs), communication ou publication dans des colloques ou des revues nationales ou internationales de pédagogie universitaire... Les porteurs pourront être accompagnés dans cette ultime phase.